

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGITTE-DE-LAVAL**

À une session spéciale du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval tenue en date du lundi 5 mai 2008 à 20 h à la mairie, conformément aux dispositions du Code municipal du Québec, à laquelle session sont présents messieurs les conseillers :

Sont présents Messieurs les conseillers :

Jacques Bourduas, district 1
Antonio Fortier, district 2
Yvon Hudon, district 3
Gilbert Thomassin, district 4
Harmel L'Écuyer, district 5
Raphaël Brassard, district 6

Formant quorum sous la présidence de **Monsieur Pierre Vallée, maire.**

Est aussi présent le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Gaétan Bussièrès.

Tous renoncent à l'avis de convocation.

129-08 Ouverture de la session spéciale

À 20 heures, Monsieur le maire Pierre Vallée déclare l'ouverture de la session spéciale.

130-08 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. le conseiller Antonio Fortier
Et résolu :

Que le point « Octroi de contrat – Les Entreprises Clermont Vallée PEEQ inc. » soit ajouté à l'ordre du jour et soit adopté tel que ci-dessous rédigé :

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance spéciale
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions
4. Désignation des nouvelles rues situées dans le Développement Sainte-Brigitte sur le golf S.A
5. Changement de désignation de la rue du Puits et d'une portion de la rue Tremblay
6. Emprunt au fonds de roulement – Projets
7. Ouverture du poste de directeur de projets et nomination d'André St-Gelais
8. Octroi de permanence et nomination de Guillaume Côté au poste de directeur des travaux publics
9. Embauche - Agente de secrétariat et de bureau
10. Octroi de contrat – Les Entreprises Clermont Vallée PEEQ inc.
11. Levée de la session spéciale

Adoptée à l'unanimité

131-08

Période de questions

Monsieur le maire Pierre Vallée invite les citoyens et citoyennes présents à poser leurs questions.

132-08

Désignation des nouvelles rues situées dans le Développement Sainte-Brigitte sur le golf S.A

Considérant la signature du protocole pour le *Développement Sainte-Brigitte sur le golf S.A*;

Considérant la construction de quatre nouvelles rues;

Considérant la proposition du CCU quant à la désignation des nouvelles rues.

Il est proposé par M. le conseiller Yvon Hudon

Et résolu:

De désigner ces quatre nouvelles rues : de l'Azalée, des Dahlias, des Pivoines et des Quatre-Temps

De transmettre copie de la présente résolution à la Commission de Toponymie du Québec.

Adoptée à l'unanimité

133-08

Changement de désignation de la rue du Puits et d'une portion de la rue Tremblay

Considérant la résolution n° 132-08.

Il est proposé par M. le conseiller Yvon Hudon

Et résolu:

Que la portion de la rue Tremblay située entre l'avenue Sainte-Brigitte et l'intersection de la rue du Puits soit désignée rue des Monardes;

Que l'actuelle rue connue sous le nom de rue du Puits soit désignée rue de la Monarde;

De transmettre copie de la présente résolution à la Commission de Toponymie du Québec.

Adoptée à l'unanimité

134-08

Emprunt au fonds de roulement - Projets

Considérant le plan d'immobilisation triennal 2008-2009-2010.

Il est proposé par M. le conseiller Harmel L'Écuyer

Et résolu :

Que ce conseil emprunte au fonds de roulement un montant de 12 500 \$ **remboursable sur trois (3) années**, à compter de l'année 2009, afin de procéder à l'achat de drapeaux et de mats.

Que ce conseil emprunte au fonds de roulement un montant de 100 000 \$ **remboursable sur dix (10) années**, à compter de l'année 2009, afin de poursuivre l'aménagement de la mairie (intérieur);

Que ce conseil emprunte au fonds de roulement un montant de 10 000 \$ **remboursable sur trois (3) années**, à compter de l'année 2009, afin de procéder à l'achat d'enseignes d'identification pour le parc Richelieu;

Adoptée à l'unanimité

135-08 Ouverture du poste de directeur de projets et nomination d'André St-Gelais

Considérant la restructuration des services administratifs.

**Il est proposé par M. le conseiller Antonio Fortier
Et résolu :**

D' ouvrir le poste de directeur de projets;

De procéder à la nomination de Monsieur André St-Gelais à ce poste selon les conditions définies dans son contrat de travail actuellement en vigueur pour le poste de directeur des travaux publics.

Adoptée à l'unanimité

136-08 Octroi de permanence et nomination de Guillaume Côté au poste de directeur des travaux publics

Considérant que la période de probation de monsieur Guillaume Côté à titre de directeur adjoint des travaux publics est complétée;

Considérant qu' il a prouvé sa valeur, répondu aux besoins du directeur général et secrétaire-trésorier et du conseil municipal, produit un rendement dépassant les attentes et prouvé son dévouement à la Municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval;

Considérant la restructuration des services administratifs.

**Il est proposé par M. le conseiller Antonio Fortier
Et résolu :**

D' octroyer à Monsieur Guillaume Côté le statut d'employé cadre permanent à temps complet de la Municipalité dans ses fonctions de directeur adjoint des travaux publics;

De procéder à la nomination de Monsieur Guillaume Côté au poste de directeur des travaux publics selon les conditions définies dans son contrat de travail actuellement en vigueur pour le poste de directeur adjoint des travaux publics et que celui-ci soit en probation pour une durée de six (6) mois.

Adoptée à l'unanimité

137-08 Embauche – Agente de secrétariat et de bureau

Considérant la restructuration des services administratifs.

Il est proposé par M. le conseiller Raphaël Brassard
Et résolu :

Que ce conseil procède à l'embauche de Madame Elyse Lessard au poste d'agente de bureau et de secrétariat, à titre d'employée régulière, à temps complet, pour une période de probation de douze (12) mois et selon les dispositions du Manuel regroupant les conditions de travail des employés qui lui sont attribuables.

Adoptée à l'unanimité

138-08 Octroi de contrat – Les Entreprises Clermont Vallée PEEQ inc.

Considérant que la Municipalité a demandé des prix à Les Constructions Richard Chabot, Construction Maurice Fortier et Les Entreprises Clermont Vallée PEEQ inc.;

Considérant la résolution n° 134-08;

Considérant que seul Les Entreprises Clermont Vallée PEEQ inc. a déposé un prix.

Il est proposé par M. le conseiller Harmel L'Écuyer
Et résolu :

D' octroyer un contrat pour un montant de 34 390,00 \$, avant taxes, aux Entreprises Clermont Vallée PEEQ inc. situé au 3, rue Viau, Sainte-Brigitte-de-Laval (Québec) G0A 3K0, afin de procéder aux travaux de rénovation énumérés dans la résolution n° 134-08.

Adoptée à l'unanimité

139-08 Levée de la session spéciale

Il est proposé, à 20 h 20, par M. le conseiller Gilbert Thomassin
Et résolu :

De lever la session spéciale.

Adoptée à l'unanimité

PIERRE VALLÉE
Maire

GAÉTAN BUSSIÈRES
Directeur général et
secrétaire-trésorier